



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

## COMITE FINANCIER

**Cent cinquante-quatrième session**

**Rome, 26-30 mai 2014**

**Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

**M. David McSherry**  
**Secrétaire du Comité financier**  
**Tél.: +39 06 570 53719**

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*



mk120f

### RÉSUMÉ

- Le présent document fait le point sur les recommandations formulées par le Comité lors de ses précédentes sessions et non encore appliquées.

### INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

### Projet d'avis

- **Le Comité a pris note du document «Recommandations du Comité financier non encore appliquées: situation» et attend avec intérêt de recevoir une mise à jour du document à sa prochaine session ordinaire.**

Recommandation	Situation
<b>I. SITUATION FINANCIÈRE</b>	
<b>Rapport de la cent quarante-huitième session du Comité financier – document CL 146/3</b>	
<p>Le Comité a approuvé la recommandation formulée par la Conférence à sa trente-troisième session et adaptée de manière à tenir compte du nouveau calendrier des sessions des organes directeurs, selon laquelle les demandes de rétablissement du droit de vote seront transmises au Directeur général pour être présentées à la session de printemps du Comité financier, les années de Conférence; et a demandé au CQCJ d'examiner les aspects juridiques de cette question, afin, notamment, de déterminer s'il y a lieu d'apporter des modifications aux Textes fondamentaux de l'Organisation.</p> <p>- paragraphe 10</p>	<p>Après avoir été examiné par le CQCJ à sa quatre-vingt-dix-septième session, en octobre 2013, ce point sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 7).</p>
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport sur les placements 2012</i>) a demandé au Secrétariat d'étudier la possibilité de relever son niveau de risque de placement, compte tenu de l'amélioration du climat des placements.</p> <p>- paragraphe 15</p>	<p>Des informations seront données au Comité financier à sa session de mai 2014, dans le cadre du Rapport sur les placements 2013 (point 4).</p>
<b>Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier – document CL 148/6</b>	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>niveau du Fonds de roulement et du Compte de réserve spécial</i>) a demandé au Secrétariat de procéder à un examen détaillé pour déterminer les montants nécessaires et les autres sources de financement possibles pour reconstituer ces réserves.</p> <p>- paragraphe 8</p>	<p>Un document sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 5).</p>
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Plan d'incitation au paiement rapide des contributions</i>) a proposé d'examiner la question de l'efficacité du plan, y compris son coût, à sa prochaine session ordinaire, en 2014, après qu'il aura tenu une séance officieuse sur la question.</p> <p>- paragraphe 10</p>	<p>Un document sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 6).</p>
<p>Le Comité (s'agissant du <i>financement des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a encouragé le Secrétariat à poursuivre l'examen de ces options et de toute autre option en tenant compte des réflexions menées à ce sujet par l'Assemblée générale des Nations Unies;</li> </ul>	<p>Des informations actualisées seront présentées au Comité financier à sa session de mai 2014, sous la forme d'un additif à l'évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel pour 2013 (point 3).</p>

Recommandation	Situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>a demandé que des informations détaillées lui soient fournies sur toutes les options proposées et qu'on analyse la possibilité de les regrouper.</li> </ul> - paragraphe 14	
<b>II. QUESTIONS BUDGÉTAIRES</b>	
<b>Rapport de la cent quarante-huitième session du Comité financier – document CL 146/3</b>	
Le Comité (s'agissant de l' <i>Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2012</i> ): <ul style="list-style-type: none"> <li>a déclaré attendre avec intérêt les prochains rapports qui devraient comprendre des informations améliorées sur la façon de mesurer les résultats financiers liés à la réalisation des résultats de l'Organisation, en attendant l'élaboration finale du modèle d'établissement de budget axé sur les résultats;</li> <li>a demandé que les rapports sur les résultats du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique définissent clairement les résultats obtenus au Bureau sous-régional pour le Pacifique Sud-Ouest.</li> </ul> - paragraphe 19	Ces points seront traités dans le rapport de synthèse 2014 relatif à l'examen à mi-parcours, qui sera présenté au Comité financier à sa session du printemps 2015.
<b>Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier – document CL 148/6</b>	
Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel sur les dépenses d'appui: dépenses et recouvrements</i> ) a demandé que, dans les futurs rapports annuels, les statistiques concernant les projets approuvés au taux plafond soient ventilées de façon à mettre en évidence le type, le nombre et le volume de ceux qui auront été approuvés à un taux de recouvrement non standard.           - paragraphe 24	Cette ventilation sera effectuée dans le prochain rapport annuel, qui sera présenté au Comité financier à sa session de l'automne 2014.
<b>III. RESSOURCES HUMAINES</b>	
<b>Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier – document CL 148/6</b>	
Le Comité (s'agissant du <i>Rapport intérimaire sur la mise en application du Cadre stratégique et Plan d'action pour la gestion des ressources humaines [2012-2013]</i> ): <ul style="list-style-type: none"> <li>a demandé au Secrétariat de présenter un bilan actualisé de la stratégie révisée relative aux ressources humaines et du plan d'action correspondant pour 2014-2015, pour examen à sa session suivante;</li> </ul>	Un rapport intérimaire sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 11).

Recommandation	Situation
<ul style="list-style-type: none"> <li>attendait avec intérêt un bilan régional actualisé sur les ressources humaines.</li> </ul> - paragraphe 28	
<p>Le Comité (s'agissant des <i>Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale</i>) a demandé que le Secrétariat soulève auprès de la CFPI la question du niveau élevé de la marge entre la rémunération nette des fonctionnaires des Nations Unies et celle des fonctionnaires de l'Administration fédérale des États-Unis, en vue d'introduire des mécanismes pour maintenir la marge dans les limites de la fourchette moyenne souhaitable de 15 pour cent.</p> - paragraphe 30	<p>Le prochain rapport sur les <i>Recommandations et décisions de la Commission de la fonction publique internationale et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies adressées à l'Assemblée générale</i> sera présenté au Comité financier à sa session de l'automne 2014.</p>
<b>IV. CADRE DES SYSTÈMES ADMINISTRATIFS ET INFORMATIQUES</b>	
<b>Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier – document CL 148/6</b>	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport intérimaire sur le Programme relatif au Système mondial de gestion des ressources</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a demandé au Secrétariat de lui notifier tous les besoins de financement supplémentaires qui pourraient surgir à l'avenir dans le cadre du programme;</li> <li>a demandé au Secrétariat de lui fournir, à une session ultérieure, des renseignements sur les avantages et les économies supplémentaires que la mise en application du SMGR rendait possibles;</li> <li>a demandé au groupe directeur chargé du SMGR de veiller à ce que le système fonctionne convenablement, un point essentiel. Le groupe devait surveiller en particulier le fonctionnement des modules sur l'information financière et les voyages et, d'une manière plus générale, l'amélioration du contrôle des projets.</li> </ul> - paragraphe 32	<p>Un rapport intérimaire sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 12).</p>

Recommandation	Situation
<b>V. CONTRÔLE</b>	
<b>Rapport de la cent quarante-huitième session du Comité financier – document CL 146/3</b>	
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport annuel du Comité de l'éthique</i>):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a demandé à pouvoir disposer simultanément du rapport du Fonctionnaire chargé des questions d'éthique, lors de la présentation des rapports annuels futurs, et a noté que le Secrétariat examinerait cette demande à la lumière de la pratique observée dans d'autres organismes du système des Nations Unies;</li> <li>• a demandé que le prochain rapport annuel du Comité de l'éthique apporte des informations sur l'expérience acquise au cours de la première année de mise en œuvre du Programme relatif à la déclaration de situation financière.</li> </ul> <p>- paragraphe 38</p>	<p>Des informations sur le Programme relatif à la déclaration de situation financière seront communiquées dans le Rapport annuel du Comité de l'éthique pour 2013, qui sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 16).</p> <p>La demande visant à inclure le rapport du Fonctionnaire chargé des questions d'éthique sera examinée à l'occasion de la présentation du Rapport annuel pour 2014.</p>
<p>Le Comité (s'agissant du <i>Rapport d'activité annuel du Bureau de l'Inspecteur général pour 2012</i>) a demandé que, pour les prochaines présentations du rapport annuel d'activité de l'Inspecteur général, la Direction fournisse en même temps un rapport sur l'état d'avancement des mesures prises pour appliquer les recommandations sur les risques élevés qui sont en suspens de longue date.</p> <p>- paragraphe 40</p>	<p>Le complément d'information demandé sera fourni dans le prochain Rapport d'activité annuel de l'Inspecteur général, qui sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 13).</p>
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Communication des rapports de vérification interne</i>) a souhaité que lui soit présenté, dans le rapport annuel 2013 du Bureau de l'Inspecteur général, un point sur la mise en œuvre de la politique de la FAO en matière de communication des rapports de vérification interne.</p> <p>- paragraphe 44</p>	<p>Les informations demandées seront fournies dans le prochain Rapport d'activité annuel de l'Inspecteur général, qui sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 13).</p>
<p>Le Comité (s'agissant de l'<i>Examen des organes statutaires relevant de l'article XIV en vue de leur permettre d'exercer une plus grande autorité financière et administrative tout en restant dans le cadre de la FAO</i>) a noté que la Direction avait commencé à mettre en œuvre les recommandations qui relèvent de son autorité et qui sont de façon générale prises en compte au paragraphe 27 de l'Annexe II du document FC 148/21, et a demandé qu'un rapport sur cette question lui soit présenté à sa prochaine session, si possible dans le cadre du rapport sur le suivi du PAI présenté par le Secrétariat.</p> <p>- paragraphe 50</p>	<p>Un rapport sera présenté au Comité financier à sa session d'automne 2014.</p>

Recommandation	Situation
<b>Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier – document CL 148/6</b>	
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Suite donnée aux recommandations du Comité de vérification de la FAO</i>) a encouragé le Secrétariat à aligner la présentation du rapport sur celle des autres rapports sur la suite donnée à des recommandations, notamment sur le Rapport intérimaire sur la suite donnée aux recommandations du Commissaire aux comptes et sur le Rapport sur la suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection.</p> <p>- paragraphe 38</p>	<p>Ce format de rapport sera utilisé pour le prochain rapport de situation, qui sera présenté au Comité financier à sa session de l'automne 2014.</p> <p>Le Rapport annuel du Comité de vérification de la FAO à l'intention du Directeur général sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 14).</p>
<p>Le Comité (s'agissant du <i>cadre de responsabilités et de contrôle interne</i>) a demandé que lui soit présenté un rapport sur les progrès accomplis dans le domaine des responsabilités, de la gestion des risques et du contrôle interne à sa session de mai 2014.</p> <p>- paragraphe 43</p>	<p>Un rapport intérimaire sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 17).</p>
<p>Le Comité (s'agissant de la <i>Suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection</i>) a demandé que soit établie une mise à jour annuelle de la suite donnée aux recommandations du Corps commun d'inspection intéressant la FAO.</p> <p>- paragraphe 45</p>	<p>La prochaine mise à jour annuelle sera présentée au Comité financier à sa session de l'automne 2014.</p>
<b>AUTRES QUESTIONS</b>	
<b>Rapport de la cent cinquante et unième session du Comité financier – document CL 148/6</b>	
<p>Le Comité a demandé au Secrétariat d'étudier la possibilité de publier sur le site web le document contenant les comptes vérifiés du Groupement d'achats du personnel de la FAO et de lui faire rapport à ce sujet à sa prochaine session ordinaire.</p> <p>- paragraphe 48</p>	<p>Un document sera présenté au Comité financier à sa session de mai 2014 (point 22a).</p>